

## AVIS DE NOTATION (\*)

### Fitch confirme les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease

Fitch Ratings - Tunis - 15 mars 2007 : L'agence internationale de notation Fitch Ratings confirme les notes attribuées sur l'échelle nationale tunisienne à Arab Tunisian Lease (ATL) à 'BBB(tun)' pour la note long terme et 'F3(tun)' pour la note court terme.

Les notes nationales attribuées à ATL reflètent une rentabilité en ligne avec celle de ses concurrents mais une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent également compte d'une qualité d'actifs affichant une amélioration significative et se comparant favorablement à celles de ses pairs mais qui demeure faible au regard des standards internationaux.

Les ratios de rentabilité d'ATL ont progressé en 2006, avec un ROE (Retour sur Fonds Propres Moyens) et un ROA (Retour sur Actifs Moyens) en ligne avec les performances affichées par ses concurrents. Son résultat d'exploitation avant provisions a bénéficié d'une hausse du volume d'activité, conséquence d'une politique commerciale volontariste, et de la maîtrise des charges financières et d'exploitation. Les dotations nettes aux provisions décroissent sensiblement mais demeurent à un niveau élevé, notamment suite à la mise en place en 2006 d'une méthodologie plus conservatrice de valorisation des garanties sur créances classées. Pour 2007, les résultats devraient continuer à s'améliorer si la croissance de l'activité se poursuit, avec un coût du risque stabilisé et des charges d'exploitation maîtrisées.

Les efforts réalisés sur le recouvrement associés à des radiations de créances ont permis une réduction du volume de créances classées qui représentaient 12% des encours bruts à fin 2006. L'application des critères plus sévères en matière d'évaluation de collatéraux a permis d'élever le taux de couverture de créances classées à 80%. Ainsi le risque résiduel diminue, les créances classées nettes représentant 15% des fonds propres. Si ces chiffres se comparent favorablement à ceux des sociétés du secteur, ils restent faibles au regard des standards internationaux. Par ailleurs, ATL devra démontrer sa capacité à maintenir ou améliorer ces ratios dans le contexte d'un développement commercial ambitieux.

L'émission d'emprunts obligataires à moyen terme et le recours à des institutions financières multilatérales ont réduit la dépendance d'ATL vis-à-vis des ressources à court terme et ont permis de diminuer son risque de liquidité. Néanmoins, la liquidité d'ATL reste serrée. En cas de besoin, ATL estime pouvoir compter sur des lignes de crédit bancaires autorisées mais non tirées ainsi que sur ses actionnaires bancaires. Fitch estime acceptable le ratio de solvabilité d'ATL compte tenu de sa qualité d'actifs.

Troisième société de leasing tunisienne en termes de total bilan, ATL détenait à fin 2006 16% du marché.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com). Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.